



À 04.66.83.81.42  
Æ04.66.83.00.72  
e.mail : mairiedecardet@orange.fr

**Séance du 18 Mai 2015 à 19h00**

**Nombre de membres**

Affiliés au Conseil Municipal = 15  
En exercice = 15  
Qui ont pris part à la délibération = 15

**Date de la convocation-diffusion**

**04/05/2015**

**Date d'affichage du CR**

L'an deux mil quinze le dix-huit du mois de Mai à dix-neuf heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Fabien CRUVEILLER, Maire.

**Etaient présents :**

Mesdames AIGOIN Christine, BOUCHET Catherine, FIGUIERE Sophie, FOURNEL Isabelle, POUJOL Sophie  
Messieurs BRIONI Stéphane, CARNIAUX Pierre, CRUVEILLER Fabien, DURANDET Pierre, GILHODEZ Thierry, HUISMAN John, JUAREZ Paul, PINCHARD Philippe, ROQUE Laurent, VERNHET Patrice

**Secrétaire de séance :** Sophie FIGUIERE

Le Compte rendu du précédent Conseil Municipal, après le rajout de l'abstention de Sophie POUJOL pour le vote de la subvention du club taurin et celle de Stéphane BRIONI pour le vote de la subvention de l'olympique de CARDET, est validé à l'unanimité.

**Objet : Visite du chantier mairie et point financier :**

Le conseil municipal visite les chantiers de la Mairie et des Ecoles.

Point financier par Sophie POUJOL.

Mme POUJOL fait lecture du tableau récapitulatif ci-dessous

	<b>Lot 1 (gros œuvre)</b>	<b>Lot 2 (sols)</b>	<b>Lot 3 (cloison s)</b>	<b>Lot 4 (menuiser ie)</b>	<b>Lot 5 (serrureri e)</b>	<b>Lot 6 (peintur e)</b>	<b>Lot 7 (ascenseur)</b>
<b>Montant HT</b>	157 119,07	14 714,36	27 736,92	63 523,02	51 071	15 834,50	25 100
<b>Montant payé au 11/05/15</b>	115 679,49	2 010,50	0	19 150,23	0	8 041,71	17 570

<b>% réalisé</b>	73,7	13,7	0	30,1	0	50,8	70
<b>Reste à réaliser</b>	41 439,58	12 703,86	27 736,92	44 372,79	51 071	7 792,79	7 530
<b>Taux de subvention (%)</b>	66,67	30,30	90,91	91,74	52,88	92,31	0

	<b>Lot 8 (plomberie)</b>	<b>Lot 9 (électricité)</b>	<b>Prestations générales (maitrise d'œuvre, CSPS, contrôleur technique)</b>	<b>Total</b>
<b>Montant HT</b>	41 717,92	48 915	48 063 + 3 499,02 + 3 317,39 = 54 879,41	445 731,79 + 54 879,41 = 500 611,20
<b>Montant payé au 11/05/15</b>	23 400,25	0	36 969,68 + 2 700 + 4 181,25 = 43 850,93	229 703,11
<b>% réalisé</b>	56	0	80	
<b>Reste à réaliser</b>	18 317,67	48 915	11 028,48	270 908,09

<b>Taux de subvention (%)</b>	96,08	90,38	71	254 165,83
-------------------------------	-------	-------	----	------------

Un groupe de travail se constitue avec Philippe PINCHARD, Pierre DURANDET, et John HUISMAN pour assister à la prochaine réunion avec l'architecte afin d'acter la couleur des volets et les modalités de réfection de la façade.

**Objet : FINANCES : créances irrécouvrables**

Isabelle FOURNEL expose les données ci-dessous :

Présentation en non-valeur

arrêtée à la date du 30/04/2015

030049 TRES. LEDIGNAN

20800 - CARDET

Exercice 2015

Numéro de la liste 1619740531

1 pièce présente  
pour un total de 19,00 €

Exercice pièce	Référence de la pièce	Nom du redevable	Montant restant à recouvrer	Motif de la présentation	Observations
2005	T-126	OLIVEIRA DA CONCEICAO	19,00 €	Poursuite sans effet	
		TOTAL	19,00 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acte à l'unanimité.

**Objet : PERSONNEL : Création de poste**

Présenté par Isabelle FOURNEL.

Le Maire donne la parole à Isabelle FOURNEL qui expose les raisons et les modalités à l'assemblée :  
Madame Valérie BOURDILLE rejoint le service administratif à compter du 1<sup>er</sup> juin 2015, il convient donc de lui créer un poste administratif.

Conformément à l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le poste crée correspond au grade d'adjoint administratif.

Considérant la modification du tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal en date du 15 juillet 2013,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe,

Madame Isabelle FOURNEL propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'agent administratif 2<sup>ème</sup> classe à temps partiel à raison de 15 heures hebdomadaires

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01<sup>er</sup> juin 2015,

Filière : Administratif

Cadre d'emploi : Catégorie C,

Grade : Adjoint administratif 2<sup>ème</sup> classe

- ancien effectif : 1 titulaire temps complet, 1 titulaire temps non complet, 1 non- titulaire temps partiel

- nouvel effectif : 1 titulaire temps complet, 2 titulaires temps non complet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, acte avec 2 abstentions, celles de Sophie FIGUIERE et Christine AIGOIN, la création de poste d'adjoint administratif pour Mme BOURDILLE.

### **Objet : Chute de guirlande de Noël sur une voiture**

Monsieur le Maire expose les raisons et les modalités de la prise en charge d'une facture de 260.00 € suite au sinistre, cité en objet, survenu à l'occasion des Fêtes de Noël.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la prise en charge de cette facture et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour l'instruction de l'affaire.

### **CADEAU :**

Le conseil municipal acte à l'unanimité l'achat d'un vélo tout terrain pour le départ à la retraite d'Alain ROQUE d'une valeur de 300.00 €

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- PLU :

Mercredi 20 mai à 18h00, réunion publique qui présentera le diagnostic de la phase 1

Deux réunions de restitution aux élus sont prévues les 04 et 29 juin à 18h00

- AIRE DE JEU : suite au problème de revêtement du sol de l'aire de jeu, la société qui a installé prend en charge cet aléas et refait le sol à sa charge.
- CENTRE DE LOISIRS : se tiendra aux écoles pour 5 semaines cet été du 07 juillet au 15 août, une journée dédiée aux inscriptions est prévue au foyer, les documents sont à disposition en mairie.
- Samedi 23 mai est organisée une visite des élus aux Arnasseaux afin d'identifier les problématiques du quartier.

La séance est levée à 20h45

Fait à Cardet, le 18/05/2015

Pour extrait conforme  
Le Maire, Fabien CRUVEILLER